



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

paiement

Question écrite n° 81976

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la confidentialité du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Confier le prélèvement fiscal à l'employeur soulève la question de la confidentialité des données personnelles du salarié, étant donné que l'employeur est responsable du prélèvement. Il souhaite obtenir des éclaircissements à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81976

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4693

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)